



Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Offres d'emploi saisonniers : patrouilleur(se)s VTT

Recrutement de 2 saisonniers par période :

Période 1 : 2 agents en CDD saisonnier 35h / semaine du 10 juin au 9 septembre

Période 2 : 2 agents supplémentaire en CDD saisonnier 35h / semaine 10 juillet au 19 août

SMIC horaire

Date limite de réception des candidatures :

- Le 30 avril pour les contrats démarrant le 10 juin
- Le 30 avril pour les contrats démarrant le 10 juillet

Envoyez lettre de motivation et CV du candidat par mail à : info@lesalagou.fr. Indiquer « candidature patrouille VTT » dans l'objet. Format PDF et enregistrés comme suit : Nom-Prénom-LM et Nom-Prénom CV. Pensez à indiquer pour quelle période vous postulez dans votre lettre de motivation. Vous pouvez postuler aux deux si vous le souhaitez.

Contexte

Le Grand site Salagou – Cirque de Mourèze est un site classé depuis 2003 pour ses paysages exceptionnels et fragiles et sa biodiversité rare et précieuse.

Le syndicat mixte sensibilise les collectivités, les habitants et les visiteurs à la fragilité du site et sa nécessaire préservation. Il accompagne ces différents publics à apprécier et respecter l'équilibre fragile du site et à adopter les bons comportements pour en garantir l'état naturel, presque sauvage.

Vous trouverez plus d'information sur le syndicat mixte du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze (SMGS) sur le site grandsitesalagoumourèze.fr.

Missions

La patrouille du Grand Site est composée cette année de deux patrouilleurs équestres et quatre patrouilleurs VTT. Le Syndicat mixte recrute 4 patrouilleurs(se)s VTT. Sous l'autorité du chargé de mission et la supervision de terrain de la responsable patrouille, le/la patrouilleur(se) (ci-dessous dénommé le patrouilleur) a pour missions de :

- Assurer une présence en VTT sur les berges du lac. Le patrouilleur devra être capable de parcourir chaque jour plusieurs kilomètres à VTT pendant des périodes de très forte chaleur.
- Informer les visiteurs sur les caractéristiques du site et les préconisations d'un Grand site, prévenir les conflits d'usage afin de garantir la qualité environnementale et paysagère du lac et des berges du Salagou et limiter les conflits d'usages.



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
11 Cours de la Chicane – 34800 Clermont l'Hérault
04.67.44.68.86 – info@lesalagou.fr
grandsitesalagoumourèze.fr



- Faire respecter le code de conduite des usagers du Grand site : stationnement en retrait des berges, interdiction des bateaux à moteur thermique, surveillance par rapport aux vidanges sauvages des camping-cars, dépôts d'ordures, respect de la quiétude des roselières...
- Mettre en réseau les prestataires des berges et les acteurs de terrain (gendarmes, OFB, Fédération de pêche...).
- Comptabiliser les véhicules stationnés, en partenariat avec les prestataires, pour alimenter l'observatoire de la fréquentation.
- Coordonner et réaliser de petites interventions techniques sur le terrain : collecte d'encombrants, petite réparation de barrières, ratissage, etc.
- Contribuer aux enquêtes sur l'accueil des visiteurs et la préservation du site en diffusant des questionnaires
- Assurer une veille sur les espèces exotiques envahissantes : repérage, participation et suivi des chantiers...

Fonctionnement

Les patrouilles sont organisées en binômes et sont effectuées selon un calendrier préétabli qui comprend des horaires en soirées, week-ends et jours fériés.

Le patrouilleur VTT patrouille avec son vélo personnel, qu'il doit pouvoir transporter dans son véhicule. Le Syndicat mixte prend à sa charge la maintenance régulière du VTT auprès d'un professionnel.

Qualités indispensables

- Très bonne condition physique et attrait pour la pratique du VTT
- Capacité manuelle pour de petites interventions
- Capacité à travailler en équipe
- Connaissance du lac du Salagou : terrain, acteurs...
- Langues étrangères
- Capacité à sensibiliser, négocier, convaincre
- Capacité d'initiative, autonomie et disponibilité
- Permis B et véhicule à disposition

Plus appréciés

- Attestation de formation aux premiers secours
- Connaissances naturalistes
- Éducation à l'environnement
- Utilisation de logiciels de bureautique, cartographie, GPS, etc.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales